



LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

843, rue des Pionniers Launay (Québec) J0Y 1W0

Téléphone (819) 796-2545

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement relatif à la démolition d'immeuble.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 234-23 intitulé « **Règlement relatif à la démolition d'immeubles** ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 17 avril 2023 à 18h30** à l'édifice municipal situé au 843, rue des Pionniers à Launay. L'objet de cette assemblée est de présenter le nouveau règlement. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30 et sur le site internet de la Municipalité de Launay à l'adresse suivante : www.launay.ca.

RÉSUMÉ DU PROJET :

Règlement ayant pour but d'encadrer la démolition totale ou partielle des immeuble patrimoniaux et non-patrimoniaux.

Ce projet concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Donné à Launay, ce 5^e jour d'avril 2023

Manon Lampron
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-joint en affichant copie aux endroits désignés par le conseil le 5 avril 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour d'avril 2023

Manon Lampron
Directrice générale et greffière-trésorière